

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 95 (1997)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. F. Bollinger demande plus de renseignements au sujet du montant de Fr. 13 000.– précité. M. J.-L. Sautier précise que Fr. 10 000.– représentent une première tranche de la participation financière du SIA-GRG à la révision du Guide 1983, révision qui s'intègre dans la CPS (Conception Paysage Suisse). Les Fr. 3000.– restants sont mis comme chaque année dans cette rubrique, montant qui pourrait éventuellement être sollicité pour les travaux liés à la révision de la norme SIA 172 sur les chemins ruraux.

Après ces explications, l'assemblée approuve le budget 1997 sans réserve.

6. Elections au comité (deux membres, le président) et de deux vérificateurs

M. J.-L. Sautier informe l'assemblée que deux membres du comité quittent cette année, soit M. A. Lüscher, entré en 1989, et M. J.-L. Sautier, entré en 1983. Pour les remplacer, le comité s'est approché de deux collègues qui ont accepté le principe d'une nomination au comité, soit M. Beat Benes et M. Nicolas Herold.

M. Beat Benes est né en 1943, il a fait ses études à l'EPFZ; après son diplôme il a occupé un poste d'assistant en statistique des constructions; depuis 1967, il est responsable des améliorations foncières à l'Etat de Neuchâtel; il est aussi rédacteur romand du MPG.

M. Nicolas Herold, né en 1965, a fait ses études à l'EPFL de 1985 à 1990; il a été diplômé en 1990 et a obtenu un brevet fédéral d'ingénieur-géomètre en 1992; il est engagé par le Bureau Jaquier-Pointet à Yverdon en 1990 et occupe un poste d'assistant de construction à l'EPFL.

Les deux candidats sont élus par applaudissement.

M. J.-L. Sautier leur souhaite la bienvenue au comité. Concernant la succession présidentielle, M. W. Stockmann a accepté de reprendre ce poste pour deux ans. Il est élu par applaudissement.

Pour remplacer les deux réviseurs des comptes, M. J.-L. Sautier propose M. R. Ehrenspurger et Ph. Sandoz qui sont élus sans opposition.

7. Assemblée générale 1997

M. J.-L. Sautier informe que l'assemblée générale 1997 est prévue à Olten, mais que la date n'est pas encore fixée. Il est envisagé de la coupler, sur une journée, avec des conférences et des discussions sur les thèmes «Les grandes lignes de l'organisation du territoire suisse» (OFAT) et la «Conception Paysage Suisse» (OFEFP).

8. Informations générales

8.1 Situation au sein de la SIA

M. J.-L. Sautier informe sur la situation très critique au sein de l'association faîtière. En effet, depuis le vote général au sujet de l'article 6 du règlement de la SIA, un risque de scission réel existe. Le résultat très serré du vote, qui a dû être refait une deuxième fois, pose un véritable problème. Parallèlement, le Modèle présentation 95 a été rejeté, mais tout de même introduit à l'essai pour une période de deux ans. Vu ce qui précède, il a été décidé, lors de la dernière assemblée des délégués à Zurich, de nommer une commission de neuf personnes (quatre architectes et cinq ingénieurs) qui devront réfléchir et faire des propositions concrètes, quant à l'avenir de la SIA, pour l'assemblée des délégués d'automne 97. Cette commission disposera d'un budget de Fr. 130 000.– et sera élue le 4 octobre 1996.

8.2 Révision du Guide 1983

M. H.-U. Pfenninger résume brièvement l'évolution des conditions-cadre relatives aux améliorations foncières qui a motivé la révision du Guide 83. Il précise que le but du groupe de travail est de mettre sur pied une brochure pour praticiens. Il donne quelques détails sur l'organisation du travail au sein du groupe et sur le procédure de pré-qualification engagée à fin mars 1996, afin de choisir un tandem de bureaux (génie rural et écologie) compétent pour assurer toute la logistique. Trois «équipes» ont finalement été retenues et il leur a été demandé d'affiner leurs offres. Le choix définitif sera opéra tout prochainement. Pour ce mandat, un montant forfaitaire de Fr. 200 000.– est mis en perspective. Le délai de réalisation prévu est d'une année.

8.3 Forum relatif aux améliorations foncières modernes

M. W. Wanner rappelle l'origine de ce forum en janvier 1994. Il énumère ensuite toutes les organisations représentées dans ce cadre. Il précise l'objectif principal qui est de former une plate-forme d'échange entre des responsables et des milieux d'horizons très divers. Une à deux manifestations annuelles sont prévues. Trois journées de réflexion ont déjà eu lieu, la première à Berne, la deuxième dans la Plaine de la Linth et la troisième en Ajoie. Il succinctement les thèmes déjà abordés. Il relève l'excellent climat qui règne et espère que les travaux puissent se poursuivre, sans lassitude, dans un bon climat. De tels échanges doivent être considérés comme indispensables pour l'avenir des améliorations structurelles en Suisse.

Suchen Sie Fachpersonal?



Inserate
in der VPK
helfen Ihnen.
Wenn es eilt,
per Telefax

056 / 619 52 50

A vendre

1 Plotter HP Draftmaster II

format A4–A0 (rouleau),
y compris assortiment plumes

Frs. 1500.–

Stéphane Bessero SA
Rue de Prévent, 1926 Fully
Téléphone 027/746 15 00, Fax 027/746 15 44

8.4 Avenir des associations professionnelles

M. A. Lüscher informe l'assemblée sur une réflexion menée au sein du comité au sujet de l'avenir des associations professionnelles. Lors d'une récente séance, les membres du comité se sont penchés sur ce thème d'actualité à l'aide des questions suivantes: organisations existantes, intérêts actuels, développements, avenir, exigences posées aux organisations, conséquences pour les organisations, conséquences pour le SIA-GRG, réalisation. Le comité en est arrivé aux conclusions suivantes: dans la situation actuelle et face aux défis qui attendent la profession, une plate-forme commune pour l'ensemble de la profession devrait représenter un objectif prioritaire pour tous, ce qui implique réduction, concentration et restructurations; pour le SIA-GRG, il y a lieu d'agir sans attendre et l'avenir du groupe dépendra des prochaines démarches. Il s'agira dans un premier temps d'établir un document résumant les réflexions liées aux questions précitées et ensuite d'établir différents contacts, notamment avec le comité SSMAF.

9. Divers et discussions

M. R. Weidmann demande où en est la révision de la norme SIA 172 concernant la construction de chemins? M. J.-L. Sautier informe que, lors de la séance relative à cet objet qui a eu lieu le 3 juillet dernier, il a été décidé de former un petit groupe de trois à quatre personnes compétentes dans ce domaine d'activité (génie rural et génie forestier) pour faire des propositions jusqu'à fin 1996. Le problème du financement ne sera certainement pas facile à régler. M. R. Weidmann souhaite une étroite collaboration avec les collègues forestiers dans ce cadre.

M. U. Meier revient sur le Forum relatif aux améliorations foncières modernes pour faire trois constats; premièrement les crédits fédéraux et cantonaux d'améliorations foncières diminuent chaque année et il est très difficile pour les responsables de mettre plus de moyens en faveur de la protection de la nature et du paysage dans les projets; deuxièmement la rationalisation du travail dans l'agriculture au travers des projets d'améliorations foncières n'intéresse plus beaucoup les politiciens; troisièmement il ressent que les agricul-

teurs pensent que tous les grands projets ne sont plus pour eux; enfin il adresse un appel à tous, afin que chacun s'investisse à son niveau pour montrer une image positive des améliorations foncières modernes et leur utilité pour la collectivité en général.

M. J.-L. Sautier adresse quelques propos aimables à M. A. Lüscher en guise de remerciements pour les sept ans d'activité au comité. Il relève avec humor quelques-unes de ses nombreuses qualités et compétences, et lui remet un présent.

M. W. Stockmann remercie l'assemblée pour la confiance témoignée. Il lui appartient de féliciter et de remercier très sincèrement M. J.-L. Sautier pour son grand dévouement au sein du comité pendant 13 ans, dont huit à la présidence. Il rappelle les dossiers les plus importants traités cependant cette période et quelques-unes des manifestations très enrichissantes organisées ces dernières années. Il lui remet un cadeau en signe de reconnaissance.

M. J.-L. Sautier lève la séance à 19 h 20 en remerciant les membres présents pour leur participation et leur soutien.

Pierre Simonin

**Abonnements-
bestellungen
unter folgender
Adresse:**

SIGWERB AG
Dorfmattenstrasse 26
CH-5612 Villmergen
Telefon 056 / 619 52 52
Telefax 056 / 619 52 50

Jahresabonnement 1 Jahr: Inland sFr. 96.–, Ausland sFr. 120.–